

Image not found or type unknown



**SOMMAIRE :** [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°17 du 26 Mai  
2021

## QUOI DE NEUF

### **Save the date : Colloque Handicap mental et maladie d'Alzheimer**

*Publié le 21 Mai 2021*

« Les personnes en situation de handicap ont connu, ces dernières décennies, un accroissement considérable de leur espérance de vie. Elles font donc désormais l'expérience de vieillir et peuvent, au cours de ce vieillissement, développer des pathologies telles que la maladie d'Alzheimer. Les personnes avec trisomie 21, notamment, présentent une prévalence élevée de maladie d'Alzheimer et tendent à déclarer la maladie à un âge précoce. Or si de nombreuses initiatives se sont développées en faveur de l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs aidants en population générale, rares sont les actions portées à destination des personnes handicapées mentales confrontées à cette maladie. Les professionnels d'établissements et services médicosociaux sont pourtant amenés à accompagner un nombre croissant de personnes handicapées mentales vieillissantes atteintes par la maladie d'Alzheimer, et ils peuvent être particulièrement démunis pour y faire face.

Afin d'éclairer cette problématique émergente, le CREAI des Hauts-de-France, en collaboration avec le laboratoire CeRIES de l'Université de Lille, organise un colloque le jeudi 2 décembre 2021 au Nouveau Siècle à Lille. (Report du colloque prévu le jeudi 5 Novembre 2020). Par le croisement de regards et d'expériences de professionnels évoluant dans différents secteurs d'intervention, elle permettra de réfléchir, ensemble, à la construction de modes d'accompagnement adaptés. »

Pré inscriptions auprès de CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail : [kleclair@creaihdf.org](mailto:kleclair@creaihdf.org)

Le programme sera mis en ligne sur notre site internet prochainement.

## ACTUS REGIONALES

### **Podcast - Arthur Aumoite présente le projet EPoP**

*Publié le 25 Mai 2021*

Arthur Aumoite, référent Pairs Hauts-de-France au Creai Hauts-de-France, était l'invité de la radio Vivre FM, le 19 mai dernier afin de présenter le projet EPoP (Empowerment and Participation Of Persons with disability)

[Retrouvez le podcast en ligne](#)

## APPEL À PROJET

### **Appel à initiatives : personnes handicapées : soutien aux pratiques inclusives**

*Publié le 25 Mai 2021*

Quelles sont les initiatives concernées ?

La Fondation de France souhaite soutenir des projets inclusifs qui visent :

à favoriser le plein exercice des droits et l'autodétermination ; à assurer la capacité d'agir des personnes handicapées dans une perspective de développement personnel et de participation sociale ; à œuvrer pour un changement de représentation sur le handicap en sorte d'assurer à la personne handicapée un environnement tel qu'elle soit en capacité, à l'égal de tou.te.s, de répondre par elle-même aux besoins correspondant à ses choix de vie.

Les projets portant spécifiquement sur les maladies psychiques pourront être présentés au programme Maladies psychiques de la Fondation de France s'ils répondent aux critères de l'appel à projets « [accès aux soins et vie sociale](#) ».

Qui peut répondre ?

Vous pouvez participer si vous êtes un organisme à but non lucratif :

association (centre social, maison de quartier...), collectif d'usagers, établissement médico-social, établissement public, collectivité locale ou territoriale...

Les porteurs de projet doivent justifier d'au moins deux ans d'existence. Le dossier de demande de subvention est déposé par l'une des structures partenaires du projet.

C'est elle qui portera juridiquement le projet vis-à-vis de la Fondation de France, qui recevra les fonds, en assurera la gestion et qui devra justifier de leur utilisation.

Le projet devra se réaliser en France (métropole ou territoires ultra-marins).

Quels critères de sélection ?

Les projets sont étudiés au regard des trois critères suivants :

le projet résulte d'une initiative partagée entre des acteurs du champ du handicap et/ou des personnes handicapées, d'une part, et des acteurs œuvrant en dehors de ce champ avec une volonté inclusive, d'autre part ;

le projet repose sur la parité personnes handicapées autres acteurs à chacune de ses phases (conception, décision, réalisation, évaluation etc.) ;

le projet met en œuvre des pratiques (sociales, professionnelles, culturelles, artistiques...) qui concrétisent le changement de représentation visé par la Fondation de France.

Une attention particulière est portée aux projets qui sont présentés par des structures :

ayant une expérience d'ouverture sur le territoire et ayant déjà travaillé dans une logique de coopération et de complémentarité avec d'autres acteurs ; dont la gouvernance est majoritairement voire exclusivement assurée par des personnes handicapées.

Attention, les candidatures s'effectuent [exclusivement en ligne](#) avant le 7 juillet 2021 à 17h. Contact : [projets@fdf.org](mailto:projets@fdf.org)

[Plus de détails](#)

---

---

## Appel à projets 2021 du Fonds de dotation QUALITEL

*Publié le 25 Mai 2021*

Le Fonds de dotation QUALITEL lance son 10e appel à projets, avec pour objectif de soutenir des initiatives emblématiques et novatrices en faveur du logement des plus défavorisés.

Chaque année, le Fonds de dotation fait appel à la générosité de mécènes pour amplifier son action et soutenir des projets solidaires d'amélioration de la qualité de l'habitat pour tous et en priorité pour les publics vulnérables.

En 2021, les partenaires mécènes du Fonds ont renouvelé leur engagement, portant l'enveloppe de l'appel à projets à 230?000 €. Une trentaine d'initiatives pourront ainsi être récompensées, en étant sélectionnées parmi les candidatures formulées entre le 10 mai et le 15 juillet 2021 inclus.

Comment candidater ?

Les candidatures sont à déposer via le [formulaire en ligne](#) dédié. Celui-ci est accessible entre le lundi 10 mai et le jeudi 15 juillet 2021 inclus.

quels sont les projets éligibles ?Le projet est d'intérêt général, se situe sur le territoire français et présente un caractère social ou scientifique.Le projet répond à un besoin social peu ou mal satisfait par les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants.Il implique et responsabilise durablement les bénéficiaires de l'action.Le projet peut être mis en œuvre dans un délai d'un an et s'appuie sur des acteurs locaux et partenaires.Il bénéficie de financements complémentaires et repose sur un budget précis et détaillé.Ses objectifs sont concrets et leurs résultats constatables et mesurables.

[Contact](#)

[Plus de détails](#)

---

---

## Amélioration du parcours de santé des personnes âgées face aux cancers

*Publié le 25 Mai 2021*

L'Institut national du cancer lance un appel à projets destiné à identifier des dispositifs, des outils visant à améliorer le parcours de santé des personnes âgées face aux cancers, dont la transférabilité doit être étudiée. Il peut également s'agir d'interventions développées sur d'autres champs et dont l'efficacité doit être réaffirmée dans le champ de la cancérologie.

Cet appel à projets a pour objectif de promouvoir ces orientations. Les projets pourront prendre les formes suivantes :

actions de modélisation d'un concept, d'un savoir-faire, d'un dispositif, afin de favoriser son changement d'échelle ;actions de production d'outils, de boîte à outils, de contenu pédagogique ;actions de capitalisation et de partage d'expériences.

Les actions concernées devront avoir fait la preuve de leur efficacité et de leur impact et porter un potentiel de répliquabilité sur d'autres territoires ou dans d'autres contextes d'intervention. L'accent sera mis sur l'identification des conditions de faisabilité, d'efficacité et de transférabilité des actions auprès des personnes concernées. Les projets doivent mettre en exergue la logique d'action, les critères d'évaluation de l'efficacité de l'action ainsi que ceux évaluant la transférabilité.

Les projets s'inscriront dans une démarche d'apport de connaissances sur les conditions de faisabilité et d'efficacité de la mise en œuvre des interventions.

Date limite de soumission : jeudi 8 juillet 2021 -17h Soumission en ligne via le [Portail PROJETS](#)

Télécharger le texte de l'[appel à projets](#) -Télécharger le dossier de [descriptif du projet](#) Télécharger le [budget prévisionnel](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 25 mai 2021

*Publié le 25 Mai 2021*

#### Famille

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles

[JORF n°0116 du 20 mai 2021](#)

Ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles

[JORF n°0116 du 20 mai 2021](#)

Décret n° 2021-613 du 18 mai 2021 relatif aux examens médicaux obligatoires de l'enfant

[JORF n°0116 du 20 mai 2021](#)

#### Santé publique

[INSTRUCTION N° DSS/SD1/DMSMP/2021/101 du 17 mai 2021](#) relative à la mise en œuvre du dispositif de renforcement en psychologues des maisons de santé pluriprofessionnelles et des centres de santé.

Aidants

[NOTE D'INFORMATION N° DGCS/SD3A/3B/CNSA/DESMS/2021/69 du 19 mars 2021](#) concernant le cadre national d'orientation sur les principes généraux relatifs à l'offre de répit et à l'accueil temporaire.

COVID-19 – Crise sanitaire

Décret n° 2021-637 du 21 mai 2021 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0118 du 22 mai 2021](#)

Décret n° 2021-606 du 18 mai 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0115 du 19 mai 2021](#)

## ACTUS SOCIALES

### **100 idées pour promouvoir l'autodétermination et la pair-aidance par Julia Boivin & Marc Blin**

*Publié le 25 Mai 2021*

Résumé de l'auteur

"De nombreux termes sont employés et valorisés lorsque l'on évoque l'accompagnement des personnes dites fragilisées : autodétermination, empowerment, autonomie, pouvoir de dire et d'agir, choisir, décider pour soi, savoirs expérientiels, pair-aidance, participation... Derrière ce riche vocabulaire, de véritables changements dans les pratiques d'accompagnement et la prise en considération de ces personnes dites fragilisées sont à relever. En effet, depuis plusieurs années, notre gouvernement, les ministères, les organismes d'Action sociale, l'ensemble des établissements et services médico-sociaux, les associations qui les gèrent, l'Éducation nationale, et surtout les personnes elles-mêmes demandent à ce que soient posées les bases d'un « vivre ensemble » respectueux de la parole de la personne. Ces préoccupations, éminemment humanistes, font écho aux mutations engagées autour de l'école et la société inclusives. Elles exigent de l'ensemble des acteurs le partage de conceptions ancrées dans

l'accès au droit et l'exercice de la citoyenneté sans entrave ni condition. Notre ouvrage propose de faire le point sur des concepts de plus en plus utilisés et sur lesquels il convient de se mettre d'accord, et de les mettre en lien avec la « vraie vie » grâce aux personnes elles-mêmes, aux associations et aux professionnels qui ont tous participé à l'écriture de ces idées. De nombreux exemples viennent rendre concret l'aspect théorique de concepts, expliqués de manière très accessible pour proposer un cadre de pensée dans lequel l'ensemble des acteurs apporte son coup de peinture et ses perspectives. Cet ouvrage sera le premier, en France, à proposer une lecture claire et liée de l'ensemble de ces concepts hautement d'actualité. Il est donc plus qu'attendu et c'est aussi le cas à l'international puisque, pour la première fois également, nous compilons, en plus des nôtres, les apports et connaissances de nos collègues suisses, belges et canadiens qui ont directement participé à la rédaction de ce livre. Enfin, les associations, les familles et les personnes elles-mêmes demandent elles aussi à pouvoir se saisir de toutes ces idées pour mieux cerner les implications directes qu'elles peuvent avoir sur leur quotidien..."

[Commande en ligne version grand format](#)

[Version ebook](#)

Sortie nationale le 26 mai 2021

Source : Julia BOIVIN, Marc BLIN, Edition Tom Pousse

---

## **[Ancreai] Formation de formateurs protection de l'Enfance, 7 et 8 juin, Paris**

*Publié le 25 Mai 2021*

L'ANCREAI organise, en étroite collaboration avec le Groupe de Travail Protection de l'Enfance de l'ANCREAI, une formation de formateurs au 1er cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger de la HAS, les 7 et 8 juin 2021 à Paris.

Les frais pédagogiques de cette formation sont gratuits et vous pourrez demander le remboursement des frais de déplacements et d'hébergement à l'OPCO si vous le souhaitez.

Cette formation aura lieu à :

L'Espace Saint-Martin – 199 bis, rue Saint-Martin – 75 003 PARIS (métro Etienne Marcel)

Afin d'organiser au mieux cette formation, nous vous remercions de bien vouloir demander aux participants de remplir le formulaire ci-après, y compris si ils ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de participer auprès de l'ANCREAI avant le 28 mai 2021 :

[Formulaire](#)

[Programme du séminaire](#)

## **[ONPE] État des lieux de la mise en place des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2020**

*Publié le 25 Mai 2021*

« L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) présente les résultats de son enquête bisannuelle sur les observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE). Le fonctionnement, l'organisation, la composition des ODPE sont interrogés ainsi que les attentes, les besoins et les éventuelles difficultés rencontrées par les professionnels en charge de l'animation de leurs observatoires. Au 31 décembre 2020, 83 observatoires départementaux sont installés et 10 sont en construction. En moyenne 1,4 personnes sont rattachées à un observatoire, pour un peu moins de 1 équivalent tempsplein. L'implication des acteurs de la protection de l'enfance au sein des ODPE se révèle toujours croissante, réaffirmant leur rôle primordial comme lieu de concertation et d'appui des politiques publiques de protection de l'enfance. La question de la formation, le suivi du schéma départemental mais aussi la prise en charge des jeunes majeurs apparaissent prioritaires dans les axes de travail engagés au sein des commissions ou groupe de travail des ODPE. En 2021, nombre de projets et/ou recherches envisagés par les observatoires départementaux concernent la mise en place de comités d'usagers. L'ONPE souhaitait par ailleurs appréhender l'implication des ODPE dans les missions qui leur sont dévolues?: la première mission relative au recueil et à l'examen de données chiffrées en protection de l'enfance, ainsi que celle en lien avec le suivi et la mise en œuvre du schéma départemental se révèlent être les plus investies sur les territoires. Enfin, dans le contexte de crise sanitaire, certains ODPE ont eu un rôle important à jouer, parfois comme «?cellules de crise?» et comme instance de mise en réseau et de concertation sur la période du confinement, permettant notamment de soutenir l'organisation de la poursuite du travail des professionnels pendant cette période. Quelques ODPE ont également eu à évaluer l'impact de la crise sanitaire sur le nombre d'informations préoccupantes et de mesures/prestations en protection de l'enfance et à réaliser une analyse des pratiques professionnelles et du travail en réseau pendant cette période. »

### **Résultats de l'enquête**

Source : ONPE, mai 2021

---

## **Comment améliorer la place des personnes âgées dans la société ?**

*Publié le 25 Mai 2021*

Le 18 décembre 2020, une consultation nationale était lancée par la ministre déléguée chargée de

l'Autonomie sur l'amélioration de la place des personnes âgées dans la société.

Les résultats ont été publiés le 11 mai, et témoignent d'une volonté des Français de vieillir en restant ancrés dans la société.

A partir des nombreux thèmes abordés, Brigitte Bourguignon, la ministre déléguée chargée de l'Autonomie a regroupé les propositions des citoyens en 4 grands axes d'action :

Aménager et créer des lieux de vie adaptés et ouverts sur l'extérieur  
Renforcer le soutien aux aidants et l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie  
Respecter la liberté de choix et la citoyenneté des aînés  
Renforcer les solidarités intergénérationnelles et lutter contre l'isolement

[Consulter les résultats en ligne](#)

Source : Agevillage, 17 mai 2021

---

---

## **[CNLE] La pauvreté démultipliée Dimensions, processus et réponses**

*Publié le 25 Mai 2021*

La crise sanitaire a démultiplié la pauvreté et l'exclusion. Les services publics, la protection sociale et l'ensemble des mécanismes de solidarité sont depuis le début, mis à rude épreuve.

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), a constitué un groupe de travail dès juin 2020 sur l'urgence sociale et a remis en septembre 2020, un ensemble de 12 propositions au Premier ministre pour agir face à la crise. Un travail de synthèse et d'évaluation des premiers éléments d'analyse a été réalisé afin de comprendre l'impact de la crise, en particulier sur les populations les plus précaires.

Dans sa lettre de mission du 11 janvier 2021, le Premier ministre a chargé le CNLE de produire une analyse qualitative de l'évolution de la pauvreté.

Ce rapport se veut donc une première contribution du Conseil dans le cadre de cette mission, qui s'inscrit dans le prolongement des initiatives précitées

[Rapport](#)

Source : Fiona Lazaar et Nicolas Duvoux, Conseil national des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale, mai 2021

---

---

## **Cadre national d'orientation sur les principes généraux relatifs à l'offre de répit dont l'accueil temporaire**

*Publié le 25 Mai 2021*

Le cadre national d'orientation publié dans une note d'information en date du 19 mars 2021, présente les contours des diverses solutions de répit dont l'accueil temporaire pouvant être déployées sur les territoires au bénéfice des personnes âgées et en situation de handicap.

Il décline ainsi quatre grandes orientations nationales devant guider leur installation :

Affirmer et consolider le rôle des plateformes de répit comme pilier de l'offre de répit  
Consolider et positionner l'accueil temporaire comme un dispositif de soutien à domicile dans le cadre d'un projet spécifique  
Déployer des solutions de répit à domicile souples et modulaires, notamment pour les personnes autistes  
Mobiliser les séjours de vacances dans le droit commun, via le développement de coopération avec le secteur du tourisme et l'appui des ressources existantes des ESMS pour soutenir et accompagner les personnes dans l'accès à l'offre de loisirs et de vacances

Il constitue un outil à destination des agences régionales de santé (ARS) leur permettant d'organiser et de structurer l'offre de répit sur leur territoire et disposer des leviers à mobiliser en lien avec les acteurs locaux dont les conseils départementaux, en identifiant les leviers et solutions existantes. Il s'agit également d'orienter et de soutenir l'utilisation efficiente des crédits de la branche autonomie finançant le plan de renforcement de l'offre de répit prévu par la stratégie nationale.

[Note d'information](#)

---

## **[GNCRA] Signes d'alerte ou pourquoi orienter vers l'ergothérapeute ?**

*Publié le 25 Mai 2021*

Cette plaquette a été créée en collaboration par l'ANFE (Association Nationale Française des Ergothérapeutes) et les ergothérapeutes du réseau des CRA dans le cadre des objectifs de repérage, interventions précoces et diagnostic parus dans les recommandations 2018 de la Haute Autorité de Santé.

L'objectif est de lister les signes d'alerte dans le quotidien et dans le développement de l'enfant qui peuvent amener à consulter un ergothérapeute.

[Consulter la plaquette ergothérapeute](#)

Une plaquette est également disponible pour une consultation chez un psychomotricien

[Consulter la plaquette psychomotricien](#)

Source : GNCRA, mai 2021

---

## **Podcast - Le recours à l'image tactile pour un élève déficient visuel : apports et limites**

*Publié le 25 Mai 2021*

Le réseau Canopé en partenariat avec l'équipe du Service des documents adaptés pour déficients visuels de l'INSHEA, a organisé un webinaire sur le recours à l'image tactile pour les élèves déficients visuels. Ce webinaire de presque une heure, propose de découvrir ce qu'est l'image en relief et de comprendre les apports et limites dans le cadre de la scolarisation d'élèves déficients visuels.

[Vidéo en ligne](#)

Source : Inshea, 2021

---

## **[CNAF] Accueillir au sein de dispositifs de soutien à la parentalité**

*Publié le 25 Mai 2021*

La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), a publié le 14 mai une étude consacrée aux dispositifs de soutien à la parentalité des familles issues de l'immigration.

L'enquête, menée dans trois départements en 2018, permet notamment d'analyser la pluralité des postures des intervenants sociaux. La Cnaf rappelle qu'elle « attend des intervenants une posture "de tiers neutre" » et souligne qu'une « vigilance accrue des professionnels et bénévoles serait souhaitable pour éviter un glissement vers une généralisation de l'interprétation des comportements de ces familles et, plutôt que la valorisation des compétences parentales, une imposition de leurs propres modèles de parentalité ».

[Etudes et recherche n°197 février 2021](#)

Source : Cnaf, février 2021

---

## **Plateforme dédiée à l'inclusion**

*Publié le 25 Mai 2021*

La Plateforme de l'inclusion et ses services ont été conçus dans le cadre du Pacte Ambition IAE, un dispositif d'État pour l'Insertion par l'Activité Économique des personnes éloignées de l'emploi en raison de difficultés sociales, professionnelles, ou de santé.

Depuis le mois d'avril, les entreprises adaptées (EA) et les entreprises adaptées de travail temporaire (EATT) peuvent recruter par l'intermédiaire de la plateforme de l'inclusion. Ce service, mis en place

par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, vise à faciliter la mise en relation des personnes les plus éloignées de l'emploi avec des employeurs solidaires.

Le ministère précise que la plateforme devrait prochainement s'étendre aux établissements et services d'aide par le travail (Esat).

Plateforme de l'inclusion

## AGENDA

### **Inclusiv'Day**

*Le 03 juin 2021*

#### **Echelle : National**

Pour son édition 2021, Inclusiv'Day propose une expérience digitale inédite en alliant contenus, animations, rdv d'affaires et networking. Le 3 juin prochain, rejoignez le mouvement des entreprises engagées pour une société plus inclusive !

Conférences, parcours métiers et networking.

Inscription : [https://event.inclusivday.com/registration/register?utm\\_campaign=siteweb\\_cta](https://event.inclusivday.com/registration/register?utm_campaign=siteweb_cta)

---

### **Patient expert ou pair aidant, de qui et de quoi parle-t'on ?**

*Le 10 juin 2021*

#### **Echelle : En région**

La MAIA Aisne Centre propose de participer à une rencontre thématique intitulée « Patient expert ou pair aidant, de qui et de quoi parle-t'on ? », qui aura lieu le jeudi 10 juin 2021 à 14h30 en visioconférence.

Cet après-midi sera animé par Thérèse PSIUK, ancienne Directrice de soins et Directrice pédagogique. Experte, intervenante et auteur de nombreux ouvrages sur le raisonnement clinique partagé, les parcours de santé et les chemins cliniques.

A noter que l'inscription est gratuite et obligatoire.

Pour vous inscrire, merci de vous rendre sur le lien suivant : [https://zoom.us/meeting/register/tJYtfu-vrD8iH9buzQh\\_i47j0y7OJs0q9fik](https://zoom.us/meeting/register/tJYtfu-vrD8iH9buzQh_i47j0y7OJs0q9fik)

---

## **La nuit du handicap**

*Le 12 juin 2021*

### **Echelle : En région**

Rendez-vous le samedi 12 juin 2021, Place du Théâtre, de 15h à 19h. [Programme et affiche](#)

Pour toute information, contacter : Gilles Michau Tél. : 06 07 31 41 50 Mail :

[nuitduhandicap.lille@gmail.com](mailto:nuitduhandicap.lille@gmail.com) Facebook : [La Nuit du handicap Lille](#)

---

## **Sensibilisation à l'approche systémique**

*Le 21 juin 2021*

### **Echelle : En région**

Enssycofa propose une "Sensibilisation à l'approche systémique" du 21 au 24 juin 2021 .

Intégrer une famille dans une prise en charge institutionnelle. Comment utiliser l'approche systémique dans un travail social, dans la famille, dans l'institution ?

Inscriptions avant le 7 juin !

Informations disponibles sur le site internet [enssycofa-formations.com](http://enssycofa-formations.com)

---

## **Héberger sans discriminer**

*Le 22 juin 2021*

### **Echelle : En région**

Le Colloque LGBTI+ aura lieu le Mardi 22 Juin 2021 en visio : "Héberger sans discriminer. Lutter efficacement contre les discriminations à l'accès à l'hébergement des personnes LGBTI+." [Programme](#)

Renseignements et inscriptions par mail : [colloque@gbti@eole-asso.fr](mailto:colloque@gbti@eole-asso.fr)

---

## **Observation et accueil de l'expression du jeune enfant en protection de l'enfance**

*Le 09 septembre 2021*

## **Echelle : National**

Le GEPSO organise le 9 septembre 2021 à Mas Paris 13 une journée sur "Observation et accueil de l'expression du jeune enfant en protection de l'enfance"[Programme](#)

Inscription : <https://www.weezevent.com/journeetechnique-gepso>

---

## **Save the date : Colloque Handicap mental et maladie d'Alzheimer**

*Le 02 décembre 2021*

### **Echelle : En région**

« Les personnes en situation de handicap ont connu, ces dernières décennies, un accroissement considérable de leur espérance de vie. Elles font donc désormais l'expérience de vieillir et peuvent, au cours de ce vieillissement, développer des pathologies telles que la maladie d'Alzheimer. Les personnes avec trisomie 21, notamment, présentent une prévalence élevée de maladie d'Alzheimer et tendent à déclarer la maladie à un âge précoce. Or si de nombreuses initiatives se sont développées en faveur de l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs aidants en population générale, rares sont les actions portées à destination des personnes handicapées mentales confrontées à cette maladie. Les professionnels d'établissements et services médicosociaux sont pourtant amenés à accompagner un nombre croissant de personnes handicapées mentales vieillissantes atteintes par la maladie d'Alzheimer, et ils peuvent être particulièrement démunis pour y faire face.

Afin d'éclairer cette problématique émergente, le CREAI des Hauts-de-France, en collaboration avec le laboratoire CeRIES de l'Université de Lille, organise un colloque le jeudi 2 décembre 2021 au Nouveau Siècle à Lille. (Report du colloque prévu le jeudi 5 Novembre 2020). Par le croisement de regards et d'expériences de professionnels évoluant dans différents secteurs d'intervention, elle permettra de réfléchir, ensemble, à la construction de modes d'accompagnement adaptés. »

Pré inscriptions auprès de CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail : [kleclair@creaihdf.org](mailto:kleclair@creaihdf.org)

Le programme sera mis en ligne sur notre site internet prochainement.

## **OFFRES D'EMPLOI**

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAI (avec vos identifiants).

---

**Tarifs Offres d'emploi :**

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

**Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :**

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaëys*

*Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne*

*Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>*

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*